

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 22 octobre 2022

Le samedi vingt-deux octobre deux mil vingt-deux à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès OREVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Isabelle JUNIQUE, Tanguy ANTRESSANGLE, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Bernard MAGNOULOUX.

Absents : Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD pouvoir à André VICTOURON et Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

OBJET : *Choix du régime d'imposition à la TVA pour les activités économiques de l'immeuble de la Fontaine.*

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Madame la première adjointe informe le conseil municipal que dans le cadre de la rénovation de la maison de la Fontaine il convient d'opter à la TVA au réel normal par trimestre à compter du 1^{er} janvier 2022 pour le commerce restaurant du rez-de-chaussée et l'espace de coworking.

Les montants de TVA seront définis selon la clé de répartition pour les dépenses communes à l'ensemble du bâtiment votée lors du conseil municipal du 10 septembre 2022.

Madame la première adjointe précise que toutes les opérations effectuées de puis le 1^{er} janvier 2020 feront l'objet d'une régularisation.

Après avoir pris connaissance des termes de cette proposition et après en avoir délibéré à 11 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

ACCEPTE le choix du régime réel normal d'imposition à la TVA par trimestre pour les activités économiques de la maison de la Fontaine à compter du 1^{er} janvier 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire de signer tout document afférent à la présente délibération.

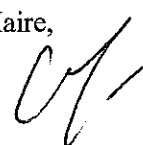
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire



Patrick MARGAND

Le Maire,



Alain MESBAH-SAVEL



Nombre de membres	
En exercice :	15
Présents :	10
Absents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	11
Contre :	1
Abstentions :	0